

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement
Direction générale Organisation des Etablissements de Soins
Cellule Datamanagement
Place Victor Horta 40 Bte. 10
1060 BRUXELLES

Votre lettre du :
Votre référence

Notre référence DM/MUG-SMUR/n.19_12

Date : 23-10-2012

Contact : Depuijdt Eveline – Chef de
cellule Gestion de la
banque de données
Benoit Schyns – Analyste
Smur

A l'attention du

Directeur général
Directeur médical
Responsable de la fonction Smur

Annexe(s) : /

Concerne : Rapports nationaux et
rapports individuels SMUR

Madame, Monsieur, Docteur,

Permettez-moi de vous renvoyer à la circulaire du 23/04/2012 portant le titre « rapports nationaux et rapports trimestriels Smur » (réf. DM/MUG-SMUR/n.12_12). Via cette communication, nous vous mettons au courant du fait que la version provisoire des nouveaux rapports Smur nationaux et des rapports Smur individuels trimestriels étaient mis à votre disposition (rapports complets de mars 2008 jusqu'à décembre 2011 inclus). Depuis, le service Datamanagement a travaillé à la finalisation de ces rapports, sur base notamment des remarques reçues des fonctions Smur, et toutes les adaptations nécessaires ont été apportées.

1. Les rapports Smur individuels : trimestriels et annuels

Les rapports individuels trimestriels et annuels sont réservés à chaque institution. Vous pourrez donc consulter les rapports liés directement à votre organisation en passant via Portahealth. Les rapports nationaux sont également consultables à cet endroit.

Pour accéder à ces rapports, veuillez introduire l'URL suivant :

<http://www.health.belgium.be/smureg>

Vous accéderez ainsi à la page du site du SPF Santé publique dédiée aux rapports Smur. Il ne vous restera dès lors plus qu'à cliquer sur le lien « Accès aux rapports Smur » pour arriver sur le portail sécurisé du SPF Santé publique.

Personne de contact : Schyns Benoit
E-mail : benoit.schyns@sante.belgique.be
Tel. : 02/524.85.14
Bureau : 01D321

Adresse visiteurs :
Eurostation II
Place Victor Horta 40 Bte. 10 – 1060 Bruxelles
<http://www.health.fgov.be>

.be

Ici, vous devez d'abord vous logger via vos tokens citoyens et ensuite, après avoir choisi votre institution, vous accéderez aux rapports Smur liés à votre organisation, de même qu'aux rapports nationaux annuels.

Le manuel d'utilisateur de ces rapports est également disponible à cet endroit.

2. Les rapports Smur nationaux

Les rapports nationaux, en plus d'être disponibles sur Portahealth, ont aussi été publiés sur le site du SPF Santé publique. Vous pourrez les trouver à cette adresse, dans la partie « Directives » :

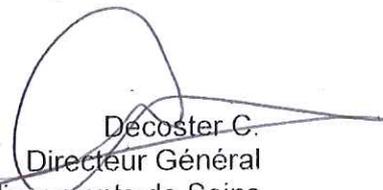
[http://www.health.belgium.be/eportal/Healthcare/Healthcarefacilities/Registrationsystems/MES\(MedicalEmergencyServices\)/index.htm](http://www.health.belgium.be/eportal/Healthcare/Healthcarefacilities/Registrationsystems/MES(MedicalEmergencyServices)/index.htm)

Il est également possible d'y accéder manuellement :

<http://www.health.belgium.be> → Soins de santé → Systèmes d'enregistrement → Smur

En cas de problèmes, veuillez contacter le Contact Center Eranova par mail (contactcenter@eranova.fgov.be) ou par téléphone (02/788 51 55).

Recevez, Madame, Monsieur, Docteur, l'expression de mes salutations distinguées,


Decoster C.
Directeur Général

Direction Générale Organisation des Etablissements de Soins
SPF Santé Publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement

Personne de contact : Schyns Benoit
E-mail : benoit.schyns@sante.belgique.be
Tel. : 02/524.85.14
Bureau : 01D321

Adresse visiteurs :
Eurostation II
Place Victor Horta 40 Bte. 10 – 1060 Bruxelles
<http://www.health.fgov.be>

.be